

# Lettre d'informations juin 2019

## Programme des rencontres

Nous venons de faire une première mise à jour du programme journalier des rencontres sur notre site [gennetines.org](http://gennetines.org).

## Inscriptions

Actuellement, le nombre d'inscriptions est en augmentation par rapport aux années précédentes. Nous risquons d'atteindre notre seuil maximum de capacité d'accueil, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de la première semaine.

Plus que jamais il est impératif de vous inscrire. Dans le cas où vous n'auriez vraiment pas pu vous inscrire avant le 8 juillet :

- vérifiez qu'il reste de la place dans "les actualités" de notre site [gennetines.org](http://gennetines.org) avant de faire le déplacement jusqu'à Gennetines ;
- s'il reste de la place, frais d'inscription de 20€ pour les personnes non inscrites avant le 8 juillet.

Le site d'inscription en ligne [inscriptions.grandbal.org](http://inscriptions.grandbal.org) sera fermé à partir du 8 juillet minuit (passé cette date, plus aucune opération ne sera possible).

L'inscription par courrier postal doit parvenir à Gennetines avant le 4 juillet.

Nous rappelons que chaque participant devra être muni d'une pièce d'identité pour entrer dans l'enceinte des rencontres.

## Rassemblement et Grand Bœuf

Comme les années passées un temps pour partager danse et musique est organisé à 21h le vendredi 26 juillet. Nous avons mis sur notre site [gennetines.org](http://gennetines.org) des partitions pour que les musiciens qui le souhaitent préparent ces morceaux.

Le vendredi 2 août, musiciens et danseurs se retrouveront pour le grand bœuf sous le parquet 5 à 14h30.

## Début des rencontres

Les rencontres commencent le vendredi 19 juillet à 21h30. Aucune activité n'est prévue la veille. Le vendredi 19, l'accueil ouvrira de 11h à 23h. Vous pourrez prendre le repas du vendredi soir entre 19h et 20h30. La buvette ouvrira à 14h et la consigne pour instruments sera ouverte entre 11h30 et 15h puis à partir de 16h30 .

## Téléphones portables à Gennetines

Les téléphones portables captent difficilement et seulement à certains endroits. Vous serez donc difficilement joignables. Les téléphones portables peuvent être rechargés uniquement à la consigne pour instruments en échange d'un demi-ticket boisson. Il est fortement conseillé d'éteindre votre téléphone portable quand vous ne l'utilisez pas car la recherche permanente de réseau émet des ondes et décharge rapidement votre téléphone.

## **Certificat médical et assurance**

Nous vous invitons à consulter votre médecin pour savoir si vous êtes apte à pratiquer la danse pendant le temps de votre séjour. Nous vous incitons également fortement à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels peuvent vous exposer les activités auxquelles vous participez.

## **Parkings et terrains pour camper**

Nos parkings et terrains pour camper seront ouverts à partir du jeudi 18 juillet (donc pas d'accès possible avant cette date).

Notre équipe vous accueillera à Gennetines et vous conseillera pour vous aider à bien utiliser nos parkings et terrains pour camper.

Vous pourrez trouver sur nos terrains pour camper produits alimentaires et produits de "première nécessité". Vous aurez la possibilité de passer commande à trois commerçants qui ont tous un label bio. L'Esperluette fournira un service de congélation des pains de glace pour cinquante centimes.

## **Diminution des consommables plastiques**

Nous poursuivons notre politique de diminution d'utilisation de produits jetables. Nous liquidons nos stocks sur les gobelets plastiques jetables et les petites cuillères à touiller. Notre stock n'ira pas jusqu'à la fin des rencontres. Vous pourrez toujours demander un gobelet réutilisable vendu à la buvette ou prendre un gobelet personnel. Nous vous invitons à vous organiser pour les couverts qui concerneraient vos consommations à la buvette.

Vous pouvez également venir avec votre assiette et vos couverts pour prendre les repas servis par l'association.

## **Partenariats avec certains musées locaux**

Des partenariats ont été mis en place avec des musées de la région moulinoise. Cela concerne le Centre National du Costume de scène, le musée de l'illustration jeunesse, le musée Anne-de-Beaujeu, le Château des Ducs de Bourbon et la Maison Mantin. Sur présentation de votre bracelet, vous pourrez bénéficier d'un tarif réduit. Informations à notre espace "Planning/Informations".

## **Création collective d'un chemin de la danse**

Chacun amène sa pierre à l'édifice, en décorant un galet, un caillou, du bois flotté...

La taille ne devra pas excéder 10 cm. La peinture utilisée devra être stable en cas de pluie (préférez de la peinture acrylique, si c'est de la gouache, il faudra impérativement appliquer un vernis). On peut également écrire une petite phrase ou un message au dos.

Un lieu précis sera dédié pour poser vos œuvres. Il sera communiqué sur place. Nous attirons aussi votre attention sur le ramassage de galets : il y a une législation et on ne peut pas les ramasser n'importe où.

Consultez les actualités de notre site avant votre venue à Gennetines.

A bientôt,

Bernard et Julie Coclet